DocuSign Envelope ID: 17323DBA-2535-4B1C-B48B-B0CF5AEE5A64

COUPE DU MONDE RUGBY FRANCE 2023

LE DIRECTEUR GENERAL

JC – 18/11/2022

Monsieur Laurent GABBANINI
Directeur général
Fédération française de rugby
3, rue Jean de Montaigu
91 460 MARCOUSSIS

A Paris, le 18 novembre 2022,

Monsieur le Directeur général,

Par lettre du 17 novembre dernier reçue par courrier électronique, vous appelez mon attention sur une information rapportée par le journal *L'Equipe* dans son édition du 10 novembre 2022 selon laquelle « *quelques 600 billets [donnant accès à des matchs de la Coupe du Monde de Rugby France 2023 seraient parvenus] en possession d'un dirigeant fédéral* » dans des conditions « *présumées* » irrégulières, et m'interrogez sur la réalité de ces éventuelles irrégularités.

Les vérifications conduites par la direction du GIP France 2023 à ce sujet me permettent de vous assurer qu'aucun membre du bureau fédéral ou du comité directeur de la Fédération française de rugby, ni aucun salarié de la Fédération, n'a acquis en son nom une quantité de billets supérieure à celle fixée par les règles d'organisation des opérations de commercialisation de billets réservées à ces publics.

Par ailleurs, le fait qu'une personne ait pu se porter acquéreur par d'autres voies, directement ou indirectement, de plusieurs centaines de billets, fait l'objet d'investigations dans le cadre de l'enquête préliminaire ouverte par le Parquet national financier (PNF) sur d'éventuelles atteintes à la probité commises dans la gestion des entités du comité d'organisation de la Coupe du Monde de Rugby France 2023.

Il appartiendra donc à l'autorité judiciaire, le cas échéant et en temps utile, de qualifier d'éventuels manquements à la probité, notamment au titre de ce fait relaté dans la presse.

Vous souhaitant bonne réception de ces informations et restant à votre disposition au besoin,

Très cordialement,

Julien Collette

DocuSigned by:
Julien Collette
EC62730EE1EA416...